

## POUVOIR D'ACHAT, IL EST GRAND TEMPS D'AGIR.

Le 9 septembre 2022 la direction rencontre les délégués syndicaux pour discuter de la clause de revoyure prévue dans l'accord « rémunération, temps de travail et partage de la valeur ajoutée » signé en début d'année.

En effet, l'accord prévoit une discussion exceptionnelle avec les organisations syndicales si l'inflation grimpe à +2% de janvier à aout 2022. Nous sommes largement au-delà de cette situation.

Pour la CFDT, le pouvoir d'achat des salariés du CMO est une priorité. On a besoin de vous pour négocier.

## Qu'attendez-vous de cette négociation pour votre pouvoir d'achat ?



Envoyez-nous vos propositions par mail :  
[cfdt.cmo@gmail.com](mailto:cfdt.cmo@gmail.com)



CRÉDIT MUTUEL  
OCÉAN

## « Rejoindre la CFDT c'est facile : »

→ J'adhère en ligne sur le site : [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

→ Je souhaite être contacté(e) par un représentant CFDT :



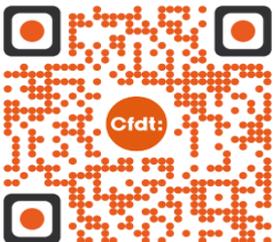
Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

A nous renvoyer à [cfdt.cmo@gmail.com](mailto:cfdt.cmo@gmail.com) ou par navette interne  
à  
« Local syndical CFDT - Fédération CMO La Roche /Yon »



### VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX CFDT :



Boris CHAUREAU



Marie-Céline GALZIN



Stéphane GAUFRETEAU